

## **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**

### **DU SERVICE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES CANADA**

---

Le Service des programmes d'études Canada et ses organismes affiliés (ci-après collectivement appelés le « Service des programmes d'études ») s'engagent à protéger les renseignements personnels concernant leurs clients, leurs experts-conseils et leurs fournisseurs contractuels. La Fondation des programmes d'études s'engage à protéger les renseignements personnels concernant ses donateurs et ses bénéficiaires de subvention. La politique de confidentialité qui suit explique notre engagement à ce chapitre et la façon dont nous entendons le respecter.

La politique de confidentialité du Service des programmes d'études intègre les dix principes de confidentialité énoncés dans la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* du gouvernement fédéral. Ces principes portent sur la collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels concernant nos clients, nos experts-conseils et nos fournisseurs contractuels. En ce qui concerne la Fondation des programmes d'études, ces principes portent sur la collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels concernant les donateurs et les bénéficiaires de subvention.

#### **Responsabilité**

Le Service des programmes d'études accepte la responsabilité des renseignements personnels sous son contrôle.

La directrice générale ou le directeur général du Service des programmes d'études est également chef de la protection de la vie privée et, à ce titre, il lui incombe d'assurer la conformité aux politiques et procédures établies par le Service des programmes d'études relativement aux renseignements personnels qui sont sous son contrôle ainsi qu'aux demandes d'information s'y rapportant.

Les questions et demandes d'information concernant notre engagement à l'égard de la protection de la vie privée, de notre politique de confidentialité et des renseignements personnels sous notre contrôle peuvent être adressées à [csc@curriculum.org](mailto:csc@curriculum.org), à l'attention de la ou du chef de la protection de la vie privée, ou de la directrice générale ou du directeur général, au 439, av. University, bureau 1450, Toronto (Ontario) M5G 1Y8, ou par télécopieur au 416 591-1578.

#### **Objets**

Le Service des programmes d'études recueille, utilise et communique les renseignements personnels concernant ses clients, experts-conseils et fournisseurs contractuels afin de permettre la poursuite de ses buts et de sa mission, notamment la promotion de l'éducation dans les systèmes public et privé d'écoles élémentaires et secondaires partout au Canada :

- ⊙ en cernant et en encourageant les possibilités de partage de documents et de ressources didactiques élaborés par des éditeurs, des concepteurs, des distributeurs, des enseignants, des conseils scolaires, des fédérations et le monde de l'éducation;
- ⊙ en encourageant la collaboration dans l'élaboration de documents et autres ressources didactiques et ce, en versant des subventions à des enseignants et en supervisant le processus d'élaboration des ressources;
- ⊙ en favorisant un accès facile à l'information sur les documents et ressources didactiques au moyen de notre site Web général pour le Service des programmes d'études, le Centre ontarien des programmes d'études et la Fondation des programmes d'études;
- ⊙ en permettant au personnel enseignant et aux conseils scolaires d'avoir un accès abordable à de tels documents et ressources, soit en se les procurant à prix raisonnables par l'intermédiaire de notre service de magasinage à guichet unique, pdstore.com, soit en téléchargeant gratuitement certaines ressources à partir du site Web de la Fondation des programmes d'études.

La Fondation des programmes d'études recueille, utilise et communique des renseignements personnels concernant ses donateurs dans le cadre de ses activités de collecte de dons, notamment pour reconnaître la contribution des donateurs, pour solliciter d'autres dons et pour fournir des renseignements sur la façon dont les dons sont utilisés. La Fondation des programmes d'études ne vend pas et ne transmet pas ses listes de donateurs à d'autres organismes; aucun autre organisme ne peut les utiliser. Tous les renseignements que recueille la Fondation des programmes d'études sont recueillis, utilisés et communiqués par la Fondation même.

La Fondation des programmes d'études recueille, utilise et communique des renseignements personnels concernant ses bénéficiaires dans le cadre de ses activités de financement des projets subventionnés. Au moment de la collecte de renseignements, le personnel de la Fondation des programmes d'études explique les modalités de collecte, d'utilisation et de communication des renseignements personnels concernant les bénéficiaires aux fins du programme de subventions et demande un consentement explicite à cet égard.

### **Consentement**

Les renseignements personnels concernant nos clients, experts-conseils et fournisseurs contractuels que nous recueillons, utilisons et communiquons pour fournir nos services éducationnels sont recueillis, utilisés et communiqués avec le consentement implicite ou explicite de nos clients, experts-conseils et fournisseurs contractuels dans le but de suivre les activités, de verser les sommes dues aux pigistes offrant des services d'évaluation et de consultation et de distribuer les formules T4A aux fins de l'impôt, ou dans tout autre but raisonnable de même nature, ou tel que l'exige ou le permet la loi.

Le Service des programmes d'études demande le consentement des intéressés pour recueillir, utiliser ou communiquer des renseignements personnels recueillis auprès de tiers, tel que l'exige ou le permet la loi.

Les candidats à un emploi ou les personnes s'informant des possibilités d'emploi donnent leur consentement implicite lorsqu'ils fournissent des renseignements personnels à des fins raisonnables liées au processus d'embauche.

En ce qui concerne la Fondation des programmes d'études, les donateurs donnent leur consentement implicite lorsqu'ils fournissent des renseignements personnels, notamment leur nom, leur adresse et le montant du don. L'utilisation des renseignements personnels concernant les donateurs est strictement limitée aux fins suivantes : recueillir les dons, préparer les reçus aux fins de l'impôt, solliciter des dons futurs et informer les donateurs des activités et des manifestations à venir du Service des programmes d'études. Les renseignements personnels concernant les donateurs ne sont ni vendus ni communiqués, sauf pour poursuivre les buts dans lesquels ces renseignements personnels ont été recueillis.

Les renseignements personnels nécessaires pour accorder une subvention ne sont recueillis, utilisés et communiqués qu'avec le consentement préalable des bénéficiaires donné par écrit. Un membre du personnel de la Fondation explique la façon dont les renseignements personnels seront recueillis, utilisés et communiqués afin d'assurer un consentement éclairé.

Les clients, experts-conseils, fournisseurs contractuels, candidats à un emploi, donateurs ou bénéficiaires de subvention peuvent, en tout temps, retirer leur consentement à la conservation, à l'utilisation ou à la communication des renseignements personnels les concernant. Les conséquences d'un tel retrait leur seront communiquées par le Service des programmes d'études ou la Fondation des programmes d'études, selon le cas.

### **Restriction de la collecte, de l'utilisation et de la communication**

Seuls les renseignements personnels qui sont nécessaires à la poursuite des buts énoncés et convenus sont recueillis par le Service des programmes d'études et par la Fondation des programmes d'études, et ils sont ensuite utilisés ou communiqués selon les besoins. Les renseignements personnels recueillis ne sont utilisés et communiqués qu'aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis et ils ne sont conservés que pour la période nécessaire pour réaliser ces buts, pour veiller à ce que la personne auprès de qui ils ont été recueillis puisse vérifier leur exactitude et pour se conformer aux lois provinciales ou fédérales pertinentes.

Les renseignements personnels fournis au Service des programmes d'études par des candidats à un emploi et des personnes s'informant des possibilités d'emploi ne sont conservés par le Service des programmes d'études que jusqu'au moment où une décision est prise concernant l'emploi. Lorsqu'une personne accepte un poste au sein du Service des programmes d'études, les renseignements personnels la concernant sont conservés en conformité avec les politiques et procédures en matière d'emploi. Pour les candidats à un emploi ou les personnes s'informant des possibilités d'emploi à qui aucun poste n'est offert, les renseignements personnels sont conservés pour une période de un an.

### **Exactitude**

Le Service des programmes d'études consigne et conserve les renseignements recueillis auprès des personnes auxquelles ces renseignements se rapportent de la manière la plus exacte et la plus complète

possible. Si les renseignements personnels doivent être utilisés sur une longue période, le Service des programmes d'études fait tous les efforts possibles pour les mettre à jour.

### **Mesures de sécurité**

Le Service des programmes d'études veille à ce que tous les renseignements personnels recueillis, retenus et détruits soient protégés contre la perte, le vol, l'accès non autorisé et la publication ou la communication fortuite ou inappropriée.

Des procédures ont été établies pour veiller à ce que les renseignements personnels concernant les clients, experts-conseils, fournisseurs contractuels, candidats à un emploi, donateurs et bénéficiaires de subvention soient utilisés, communiqués, conservés et détruits avec les précautions nécessaires. Ces renseignements sont considérés et traités comme des renseignements très confidentiels.

### **Transparence**

Le Service des programmes d'études et la Fondation des programmes d'études invitent les éventuels clients, experts-conseils, fournisseurs contractuels, candidats à un emploi, donateurs et bénéficiaires de subvention à communiquer avec la ou le chef de la protection de la vie privée pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures prises par le Service des programmes d'études et la Fondation des programmes d'études pour assurer des modalités appropriées de collecte, de conservation, d'utilisation et de communication des renseignements personnels.

Les clients, experts-conseils, fournisseurs contractuels, donateurs et bénéficiaires actuels peuvent également communiquer avec la ou le chef de la protection de la vie privée pour demander l'accès aux renseignements personnels les concernant.

### **Accès des personnes concernées**

Tous les clients, experts-conseils, fournisseurs contractuels, donateurs et bénéficiaires qui voudraient voir ou modifier les renseignements personnels les concernant, ou savoir comment ils sont utilisés et communiqués, ou vérifier s'ils sont complets, peuvent communiquer avec la ou le chef de la protection de la vie privée.

### **Conformité contestée**

Toute personne qui estime que le personnel ou les bénévoles du Service des programmes d'études n'ont pas respecté la présente politique peut communiquer par écrit avec la ou le chef de la protection de la vie privée, au 439, av. University, bureau 1450, Toronto (Ontario) M5G 1Y8, pour lui faire part de ses préoccupations.

De telles préoccupations doivent être exposées en détail et on y répondra dès que possible, en conformité avec la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* et les procédures du Service des programmes d'études, lesquelles sont accessibles sur demande.